

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 5 novembre 2012, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Conrad Hubert                      M. Denis Pilon  
                                 Mme Julie Jolivette                      M. Marcel Lafontaine  
                                 M. Philippe St-Jacques                      Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence du maire, M. Armand Hubert.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2012-RAG-4901

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

#### **6. Varia**

- 6.1 Appui à la résolution du Lac Ste-Marie (appui à Transport Lemens)
- 6.2 Résumé des actions à réaliser pour Bois-Franc dans le SCRI
- 6.3 Rencontre à Grand-Remous avec M. Patrick Leduc
- 6.4 Offre de service d'Éric Saumure pour les bornes sèches
- 6.5 Octroi du contrat pour la vérification externe de 2012-13-14
- 6.6 Résolution pour le paiement futur des travaux effectués par Michel Lacroix Construction
- 6.7 Résolution afin d'aller de l'avant pour le changement de zonage dans la zone f7

Adoptée.

2012-RAG-4902

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2012**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2012 tel que présenté.

Adoptée.

2012-RAG-4903

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 9 383.83 \$ et la liste des comptes payés au montant de 19 212.59 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 5 novembre 2012 au montant de 38 144.42 \$.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 5 novembre 2012**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 137 499.99 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 439.50 \$ intérêts inclus.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire en date du 31 octobre 2012.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour octobre 2012 tel que présenté à la date de l'assemblée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Rapport des permis émis**

Présentation de la liste des permis émis en octobre 2012.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Appui à la municipalité de Low**

La directrice générale présente au conseil une résolution adoptée par la municipalité de Low à l'effet qu'il demande qu'un plan de zone agricole soit rédigé dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement de la MRCVG et que ces derniers soient déposés de manière concomitante. De notre côté, nos zones agricoles sont bien déterminées et nous n'avons pas l'intention de l'augmenter donc, dû

aux manques de renseignements pertinents, le conseil de désire pas appuyer cette démarche.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Dossier complété par Robert Lafontaine**

La directrice générale présente au conseil un rapport venant de l'inspecteur concernant la fermeture de certains dossiers.

2012-RAG-4904

#### **RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA FQM**

La conseillère Michelle Payette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la FQM au montant de 756.79\$ taxes incluses.

Adoptée.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Demande de contribution financière pour Opération Nez Rouge et demande de bénévolat.**

La directrice générale présente au conseil une demande de contribution financière pour Opération Nez Rouge ainsi qu'une demande de bénévolat. Concernant la contribution financière, le conseil ne désire pas y participer cette année mais pour le bénévolat, le conseiller Philippe St-Jacques s'inscrira.

2012-RAG-4905

#### **COMPTES EN RECOUVREMENT**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté au conseil la liste des contribuables ayant des soldes impayés inquiétants;

CONSIDÉRANT QUE certains contribuables sur cette liste ont reçu une lettre les incitant à acquitter le solde dû ou à prendre un arrangement et qu'il y en a même parmi eux qui ont déjà eu des procédures judiciaires avec l'ancienne firme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE certaines lettres sont restées sans réponse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon et unanimement résolu de remettre les comptes en souffrance entre les mains de l'aviseur légal pour recouvrement.

Adoptée.

2012-RAG-4906

**FORMATION À VENIR AVEC L'ADMQ**

CONSIDÉRANT QUE des formations seront offerte par internet avec l'ADMQ afin d'obtenir le titre reconnu de gestionnaire municipal agréé grade 1;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale tient à suivre ces formations afin d'acquérir plus de connaissances et d'expérience dans le monde municipal;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'autoriser la directrice à suivre ces formations avec l'ADMQ par internet.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4907

**ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIÉ SQ-007 PORTANT SUR LES ALARMES**

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a déjà été adopté mais qu'une légère modification aux articles 2, 3 et 8 a dû être faite;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu d'adopter le règlement numéro SQ-007 modifié.

Adoptée.

2012-RAG-4908

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE DE VIDANGE, COLLECTE & TRANSPORT DE BOUES SEPTIQUES AVEC GRAND-REMOUS**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de boues septiques avec Carrière Tremblay et fils arrive à échéance le 30 avril 2013;

CONSIDÉRANT QUE le conseil manifeste le désir de poursuivre avec le regroupement;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu :

- de conclure une entente intermunicipale concernant une demande commune de soumissions publiques pour la vidange, la collecte et le transport de boues septiques avec les municipalités de Grand-Remous, Aumond et Egan-Sud;
- de déléguer à la municipalité de Grand-Remous les pouvoirs nécessaires au bon déroulement du processus d'appels

d'offres tels qu'ils seront spécifiés à ladite entente intermunicipale;

- de défrayer à parts égales avec les trois autres municipalités les coûts reliés aux frais de publication pour l'appel d'offre à venir;
- de nommer le maire Armand Hubert à titre de membre du comité d'application de l'entente;
- d'autoriser le maire Armand Hubert et la directrice générale Annie Pelletier à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à ladite entente.

Adoptée.

2012-RAG-4909

### **RENOUVELLEMENT DE LA PROPOSITION CLÉ EN MAIN DE CHGA**

Le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de renouveler la proposition «Clé en main» de CHGA au montant de 1 300 \$

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Demande d'aide financière de la Clinique Santé Haute-Gatineau**

La directrice générale présente au conseil une demande d'aide financière de la Clinique Santé Haute-Gatineau. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

2012-RAG-4910

### **PROLONGEMENT D'UN AN POUR LE BAIL DE LA CAISSE POPULAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le bail avec la Caisse Populaire se termine le 31 décembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Populaire n'a pas terminer toutes leurs analyses concernant la continuité ou la fermeture du comptoir à Bois-Franc et que dû à cela, ils demandent une continuité du bail pour un an afin qu'ils puissent étudier toutes les possibilités avant de prendre une décision finale;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Julie Jolivette, propose et il est unanimement résolu d'accepter la demande de la Caisse Populaire et de poursuivre le présent bail pour l'année 2013.

Adoptée.

2012-RAG-4911

**FORMATION POUR L'INSPECTEUR POUR LA VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE**

CONSIDÉRANT QUE durant l'année 2013, suivant les étapes du schéma de couverture de risque en incendie, des visites résidentielles devront être effectuées afin de vérifier les avertisseurs de fumée;

CONSIDÉRANT QUE dû au fait que nous n'avons pas de service d'incendie dans la municipalité de Bois-Franc, l'inspecteur devra suivre une formation afin d'acquérir les connaissances pour effectuer ces visites;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'envoyer l'inspecteur M. Robert O. Lafontaine suivre la formation et de défrayer les frais encourus pour cette formation.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4912

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DE BRÛLAGE**

CONSIDÉRANT QU'avis de motion au présent règlement a été donné à la séance régulière du 1er octobre 2012 par le conseiller Denis Pilon;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques et unanimement résolu d'adopter le règlement numéro 184 règlement de brûlage annulant ainsi le règlement #134.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Appui à la Ville de Lorraine**

La directrice présente au conseil une résolution reçue par la Ville de Lorraine qui demande à ce que nous revenions avec le vote électronique. Le conseil ne désire pas donner appui puisque la dernière fois que les votes électroniques ont été utilisés, plusieurs problèmes sont survenus.

2012-RAG-4913

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE FESTIVAL IMAGES ET LIEUX**

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau nous demande une aide financière afin d'amortir les frais de transport offert à tous les élèves du primaire et du secondaire de la Vallée-de-la-Gatineau pour qu'ils puissent aller visionner un film dans le cadre du Festival images et lieux;

CONSIDÉRANT QUE des élèves de Bois-Franc sont déjà inscrit pour aller visionner ce film;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'accorder une aide financière au montant de 100\$ pour la Maison de la Culture dans le cadre du Festival images et lieux.

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Demande de commandite de la Paroisse de l'Assomption de Marie**

La directrice présente au conseil une demande de commandite de 100\$ pour une publicité dans le programme souvenir de la partie de hockey avec les joueurs des Anciens Canadiens de Montréal venant de la Paroisse de l'Assomption de Marie. Le conseil ne désire pas y participer.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Demande de soutien financier de l'Équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau**

La directrice présente au conseil une demande d'aide financière pour l'Équipe des bénévoles de la Haute-Gatineau. Le conseil ne désire pas faire un don pour l'instant puisque la municipalité a déjà effectué un don de 250\$ cette année en juillet 2012.

2012-RAG-4914

#### **RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE POUR 2013 DE DUNTON RAINVILLE AVOCATS**

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Dunton Rainville Avocats arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfait des services offert par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu de

renouveler l'offre de service de Dunton Rainville Avocats pour l'année 2013 au montant de 700\$.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4915

**ASSERMENTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE suite à la formation sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, le élus auraient dû être assermentés;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu trois changement de directrice générale dans l'année ce qui a causé l'oubli de cette assermentation;

EN CONSÉQUENCE, moi, Annie Pelletier, directrice générale de la Municipalité de Bois-Franc, confirme que tous les élus municipaux en poste ont fait leur assermentation avec moi le 5 novembre 2012.

Adoptée.

2012-RAG-4916

**ACHAT DE PANTALON DE SÉCURITÉ POUR LA SCIE MÉCANIQUE**

CONSIDÉRANT QUE pour la sécurité de tous nos employés, nous devons avoir des pantalons protecteur pour la scie mécanique ainsi qu'un casque et lunettes de protection;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu de faire l'achat de ces trois articles de protection afin d'éviter tout accident ou blessure à nos employés.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4917

**RÉSOLUTION POUR LA MMQ**

CONSIDÉRANT QUE la MMQ a besoin d'une résolution et d'un document indiquant où nous en sommes dans nos étapes pour atteindre l'attestation ministérielle dans le schéma de couverture de risques en incendie;

CONSIDÉRANT QUE ces informations sera inclus dans notre dossier d'assurance afin de nous assurer une meilleure défense en cas de poursuite contre notre administration;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Julie Jolivette, appuyée par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'envoyer un tableau descriptif confirmant toutes les mesures complétées qui était prévues à notre plan de mise en œuvre dont les dates de finalisation sont atteintes.

Adoptée.

2012-RAG-4918

**APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES**

CONSIDÉRANT QUE notre contrat avec Transport RLS pour la collecte des matières résiduelles et recyclables vient à échéance en février 2013;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Denis Pilon, propose et il est unanimement résolu d'aller en appel d'offres sur invitation pour les trois prochaines années et d'inviter les deux fournisseurs suivants :

- Transport RLS
- Les services sanitaires J.L.R. Cloutier Inc.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Réponse de Mme Stéphanie Vallée**

La directrice présente au conseil une lettre de remerciement de la part de Mme Stéphanie Vallée en réponse à notre lettre de félicitation pour sa réélection.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Accusé réception de notre plainte**

La directrice présente au conseil une réponse d'Hydro-Québec disant qu'ils ont bien reçu notre plainte et qu'un agent nous contactera sous peu afin d'y donner suite dans les meilleurs délais.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Avis concernant le renouvellement automatique du service 9-1-1 avec Bell**

La directrice présente au conseil une lettre de Bell Canada disant que l'entente qui est presque à échéance pour le service public 9-1-1 sera reconduite pour un autre 5 ans.

2012-RAG-4919

**APPUI À LA RÉOLUTION DU LAC STE-MARIE (APPUI À TRANSPORT LEMENS)**

ATTENDU QU'IL est important pour le développement économique de la région qu'un service de transport collectif interurbain soit maintenu sur l'ensemble du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU QUE les Transports Lemens assurent un transport en commun interurbain sur les territoires des Municipalités régionales de comté de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines; (Maniwaki – Ottawa à tous les jours)

ATTENDU QUE le programme d'aide gouvernemental au transport collectif régional soutient les initiatives de service de transport collectif en milieu rural et de dessertes interrégionales permettant ainsi d'accroître l'utilisation du transport collectif;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, une subvention peut être accordée au Transport Lemens pour assurer le maintien des services qui sont menacés à court terme ou dont le niveau de service risque de se retrouver sous le minimum requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Philippe St-Jacques, appuyé par le conseiller Denis Pilon et il est résolu unanimement d'appuyer Transport Lemens dans ses démarches auprès des autorités compétentes du Ministère des Transports du Québec dans le but de recevoir une aide financière afin de maintenir des services de transport collectif en milieu rural sur les territoires des Municipalités régionales de comté de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines.

QU'UNE copie de cette résolution soit acheminée dans chacune des municipalités de notre MRC ainsi qu'à la MRC des Collines pour appui.

QU'UNE copie soit également acheminée au Ministre des Transports du Québec, à la députée du Comté de Gatineau, ainsi qu'au Ministère des Transports du Québec, direction de l'Outaouais.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Résumé des actions à réaliser pour Bois-Franc dans le SCRI**

La directrice présente au conseil un tableau récapitulatif des actions à réaliser ainsi que les délais pour remplir les exigences du SCRI. Aussi inclus dans ce tableau, ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour la Municipalité dans ce dossier.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Rencontre à Grand-Remous avec M. Patrick Leduc**

La directrice mentionne au conseil que M. Patrick Leduc est prêt à rendre son rapport concernant le service d'incendie commun. La rencontre aura lieu à Grand-Remous le lundi 12 novembre à 19h. Le conseil est d'accord avec la date et sera présent à cette rencontre.

ATTENDU QUE l'ingénieur de la MRC M. Éric Saumure nous a offert son aide afin de compléter le dossier des bornes sèches;

ATTENDU QUE les coûts reliés à cette aide son assez élevés et qu'aucune garantie ne peut nous être donné que cela fonctionnera;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Marcel Lafontaine, propose et il est unanimement résolu de ne pas utiliser les services de l'ingénieur et d'aller de l'avant avec la borne sèche sur le chemin Pilon.

Adoptée.

2012-RAG-4921

**OCTROI DU CONTRAT POUR LA VÉRIFICATION EXTERNE DE 2012-13-14**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 5 novembre 2012, trois (3) soumissionnaires ont déposé une soumission pour la vérification externe de 2012-13-14 dont les résultats sont les suivants :

Piché Éthier Lacroix	5 691.26 \$ pour 2012
	5 863.73 \$ pour 2013
	6 036.19 \$ pour 2014
Janique Éthier CGA	4 713.98 \$ pour 2012
	4 828.95 \$ pour 2013
	4 943.93 \$ pour 2014
François Langevin CA	7 818.30 \$ pour 2012
	8 052.85 \$ pour 2013
	8 294.44 \$ pour 2014

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen des soumissions, et les avons jugées conformes;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la vérification externe 2012-13-14 à Janique Éthier CGA pour la somme total des trois années de 14 486.86 \$ taxes incluses et d'autoriser le maire Armand Hubert et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4922

**RÉSOLUTION POUR LE PAIEMENT FUTUR DE MICHEL LACROIX  
CONSTRUCTION**

ATTENDU QUE nous avons engagé Michel Lacroix Construction pour des travaux à effectués déjà prévu au budget;

ATTENDU QUE Michel Lacroix Construction n'a pas pu nous fournir la facturation finale afin de l'inclure dans les comptes à payer de ce mois-ci;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Conrad Hubert, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu d'effectuer le paiement des factures finales après vérification par la directrice générale Annie Pelletier et le maire Armand Hubert. Ces factures nous seront quand même présentées à une séance ultérieure pour consultation.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2012-RAG-4923

**CHANGEMENT DE ZONAGE,**

ATTENDU QUE sur le territoire de la municipalité de Bois-Franc il y a plusieurs lots zonés F7 où il est impossible d'y construire une maison;

ATTENDU QUE de plus en plus la clientèle éventuelle recherche des terrains plus reculés afin de ne pas être directement sur la Route 105 et ainsi d'avoir un endroit beaucoup plus privé;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Marcel Lafontaine, appuyé par la conseillère Michelle Payette, propose et il est unanimement résolu de bâtir un dossier afin de demander et d'obtenir un changement de zonage dans le but d'y ajouter du H1.

Adoptée.

2012-RAG-4924

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Denis Pilon, appuyé par le conseiller Philippe St-Jacques, propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Armand Hubert, maire

---

Annie Pelletier, directrice générale